



CERTIFICAT D'APTITUDE
PROFESSIONNELLE

MÉTIERS DE LA COIFFURE

Le titulaire du CAP métiers de la coiffure utilise les techniques courantes de coiffure pour hommes, femmes et enfants. Il lave, coupe, coiffe les cheveux. Sous les directives d'un responsable, il peut réaliser les colorations et les permanentes. Attentif à l'accueil, il peut aussi conseiller la clientèle. Il participe la gestion des stocks, à l'organisation et au rangement du salon, ainsi qu'à la tenue du planning de rendez-vous. Métier d'adresse, c'est aussi un métier fatigant qui demande une bonne résistance physique.

En TP, l'élève de CAP MÉTIERS DE LA COIFFURE effectue des coupes femmes et hommes, de la coloration, du coiffage sur des têtes implantées puis sur des modèles qu'il doit fournir et des clients. En enseignement professionnel théorique, il étudie la biologie et la communication.

Quelles sont les qualités recommandées ?

- Etre travailleur, méthodique et soigneux
- Avoir un esprit concret, pratique
- Avoir une tenue vestimentaire et une hygiène irréprochables
- Avoir un langage adapté à la clientèle

Pour l'affectation : Formuler des vœux dans votre collège pour une orientation en CAP Public concerné : Elèves issus de 3^e de collège
Durée de la formation : 2 ans dont 12 semaines de PFMP (Périodes de Formation en Milieu Professionnel)
Emploi du temps : 33 h par semaine (20 h d'enseignement professionnel réparties entre la théorie et la pratique, 13 h d'enseignement général)



COIFFURE
HAIRDRESSING

COLORATION
HAIR DYEING

PRODUITS CAPILLAIRES
HAIR CARE PRODUCTS

COUPES FEMMES ET HOMMES
HAIR CUT - MEN - WOMEN

GESTION DU SALON DE COIFFURE
STOCK MANAGEMENT


andré sabatier
lycée des métiers de la coiffure
et de l'esthétique

140, rue de la République - 93000 Bobigny
Tél. : 01 41 64 00 70
www.lyceesabatier.fr